VILLE DE LA FERTE-BERNARD EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

18 septembre 2025

Date d'affichage

18 septembre 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20250924-CM2509-DEL15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2025

Nombre de conseillers

en exercice

29

présents

17+12 procurations

votants

29

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

LE VINGT QUATRE SEPTEMBRE à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni pour des circonstances exceptionnelles à la Mairie : salle Annette Moriette, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents: M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Françoise PELLODI, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Sophie DOLLON, M. Franck POTAUFEUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés:

M. Éric PAPILLON (Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
M. Gérard GUESNE (Pouvoir donné à Mme Edith ALIX)

M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Mrne Christiane VAN RYSSEL)
M. Emmanuel BOIS (Pouvoir donné à M. Lionel COURTEMANCHE)

Mme Catherine CHANTEPIE (Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)
M. Thierry BODIN (Pouvoir donné à M. Dominique MORANCE)

Mme Delphine LETESSIER (Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)

M. Christophe BISI (Pouvoir donné à Mme Sandra TRASSART ROQUAIN)

Mme Marie Hélène TROUILLOT
M. Emmanuel VIGNERON
Mme Marie DENONELLE
M. Nicolas GUILLARD

(Pouvoir donné à Mme Bénédicte MARCHAIS)
(Pouvoir donné à Mme Françoise PELLODI)
(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)
(Pouvoir donné à M. Nicolas CHABLE)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Françoise PELLODI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

RENOUVELLEMENT DE L'ACTIVITE ACCESSOIRE CHARLOTTE CARRE

Le Conseil municipal;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° CM2506-DEL31 en date du 25 juin 2025 ayant autorisé la création d'un emploi accessoire confié à Madame Charlotte CARRE, professeur

d'activités physiques et sportives, afin d'assurer une mission d'enseignement sportif (surveillance de la plage) au sein de la Base de Loisirs de La Ferté-Bernard ; Vu le rapport du Maire.

CONSIDERANT

- Que cette mission, initialement prévue du 4 juillet au 14 août 2025, a été prolongée les 18, 19, 25 et 26 août 2025, afin d'assurer la continuité du service public et la sécurité des usagers de la Base de Loisirs;
- Que Madame CARRE Charlotte a été autorisée par l'Education Nationale à exercer ces missions au titre des activités accessoires autorisées par la législation en vigueur.

Après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de la prolongation de la mission accessoire exercée par Madame Charlotte CARRE, qui a eu lieu les 18, 19, 25 et 26 août 2025, afin d'assurer la continuité du service public au sein de la Base de Loisirs.
- AUTORISE le versement de la rémunération correspondante à ces jours supplémentaires.
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document visant au bon déroulement de cette opération.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour: 29 Voix contre: 0 Abstention: 0

La Secrétaire de séance

Françoise PELLODI

Pour Copie conforme

Didier REVEAU

Le présent acte est soumis à un délai de recours de deux mois à compter de sa publication. Les recours doivent être adressés au tribunal administratif de Nantes et doivent être adressés par voie recommandée